



Leçon 7 : Le troisième commandement de Dieu

À retenir par cœur

Récitez le troisième commandement de Dieu :

Tu sanctifiera le jour du Seigneur.

Quel est le jour du Seigneur ?

Avant la venue de Jésus-Christ, le jour du Seigneur était le samedi, en mémoire du repos de Dieu après qu'il eut créé le monde ; maintenant c'est le dimanche, en l'honneur de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.

Que devez-vous faire pour sanctifier le dimanche ?

Pour sanctifier le dimanche, je dois 1) assister à la messe, et 2) ne pas faire de travaux défendus. Autrement, je commettrais un péché mortel.

Comment devez-vous assister à la messe ?

Je dois assister à la messe en l'entendant tout entière avec foi, attention et dévotion.